

## DESCRIPTIF TECHNIQUE

### INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE

Afin d'harmoniser les pentes sur l'ensemble de la Place et pour que les différents revêtements puissent être mis en place dans de bonnes conditions, l'infrastructure routière doit être assainie. L'épaisseur et la classe de sollicitation seront déterminées en fonction de l'affectation de chaque secteur de la Place ainsi que de la qualité des matériaux actuellement en place.

### CANALISATIONS ET RESEAUX

Avec le réaménagement complet de la surface et le reprofilage de la topographie, la récolte des eaux claires doit être totalement réadaptée. Le projet prévoit la suppression des collecteurs existants à l'Est et au Sud de la Place. Le réseau de collecteurs situé à l'Ouest est maintenu afin que les écoulements des façades et des aménagements existants (Rues Louis-Meyer et du Torrent notamment) soient garantis.

La surface de calcul pour la répartition des grilles comprend le bas de la rue de Lausanne et de l'avenue Paul-Cérésolle. Celles-ci sont réparties de manière équilibrée sur les bords du trapèze et récoltent ainsi l'eau de ruissellement des franges ainsi que de la place (surface pondérée puisqu'une partie de l'eau est directement infiltrée).

Sur la frange Est ainsi que dans la partie Sud du projet, la mise en place d'un système de récupération de l'eau de surface est prévu pour irriguer les fosses d'arbre. Le surplus d'eau est récupéré dans un drainage puis rejeté dans le nouveau collecteur mis en place. Ainsi, le développement des nombreux arbres ornant la place sera plus naturel et l'arrosage réduit au strict nécessaire en période sèche prolongée.

La mise en place de deux chambres séparateurs d'hydrocarbures au Sud de la place est proposée afin d'éviter tout problème de pollution avant le rejet au lac.

Les marchands animant la place de manière hebdomadaire ainsi que tous les utilisateurs ponctuels et événementiels de la Place doivent avoir accès aux services industriels (eau potable, électricité et réseaux). La réalisation de bornes d'accès permettra d'améliorer la flexibilité de l'espace. Une coordination fine avec les services industriels concernés est nécessaire avant la phase d'exécution.

### REVETEMENTS DE SOL

La surface totale considérée pour le projet est supérieure à 2 hectares, par conséquent le choix des matériaux de revêtement a une très grande importance. Entre l'aspect du rendu final, la compatibilité avec le trafic routier et le stationnement, la fonctionnalité de la Place mais également le coût des différentes options, les paramètres sont nombreux. Nous avons ainsi élaboré une variante panachée qui permet une exploitation optimale de la Place tout en lui offrant une finition centrale en pierre naturelle à la hauteur de sa valeur.

### TRAPÈZE

Le trapèze est le tapis du salon de la Ville. Des matériaux de qualité et abordables sont choisis, garantissant un investissement sur la durée. Tout comme la Ville le pratique actuellement avec son stock de bordures en granit, le trapèze constitue en quelques sortes un réservoir de deux matériaux durables : le petit pavé irrégulier, grès suisse de chez Guber et les dalles béton préfabriquées de Godelmann. Les dalles béton sont choisies en deux tonalités, l'une plus foncée, proche de la couleur de la pierre, crée un contraste de texture avec le pavé ; l'autre de couleur claire sert au marquage et au dessin.

Les bandes claires dessinent les places de stationnement ; disposées de manière plus rapprochée, elles indiquent les traversées MD ; finalement elles rythment les surfaces de dalles plus foncées qui créent, par contraste avec le petit pavé, des ondulations évocatrices des différentes textures de l'eau, plus ou moins chiffonnée par les éléments. Grâce à sa face supérieure travaillée, le pavage offre un aspect précis, uniforme et harmonieux. En outre, il favorise une marche aisée pour les piétons et amortit les bruits routiers.

Les bandes béton ont une profondeur de 16 cm et sont posées soit sur grave de réglage, soit sur lit de béton, lorsqu'elles assurent la fonction de calage du pavé, moins profond et posé, quant à lui, sur un lit de gravillon.

Les joints sont remplis au sable, éventuellement additionné de sable « filler stabilisé » afin d'améliorer la tenue du remplissage. Néanmoins un apport de sable annuel est nécessaire, surtout les premières années ou en cas d'utilisation fréquente de la balayeuse. Cet entretien légèrement plus fastidieux se justifie par la qualité et la durabilité de la matière, ainsi que sa flexibilité, permettant de soulever des parties de dallage ou de pavage et de les reposer sans laisser de cicatrices. Ceci garantit la possibilité d'accueillir facilement le cirque et les autres événements qui se déroulent sur la place et d'évoluer dans le temps, par exemple si le nombre de places de stationnement venait à diminuer, les bandes claires peuvent être soulevées et remplacées facilement par des pavés ou des bandes sombres, effaçant ainsi toute trace de stationnement.

## FRANGES

Les franges sont revêtues d'enrobé, en continuité avec la majorité des espaces publics attenants. Cet enrobé est investi par endroits par des bandes de dalles béton clair qui se prolongent depuis le centre de la Place, soit pour marquer les places de stationnement soit pour indiquer les traversées mobilité douce les plus importantes.

Enrobé: en continuité avec la majorité des espaces publics attenants les franges du trapèze sont cadrées par un tapis bitumineux à granulométrie discontinue de type MR. Des bandes de dalle béton préfabriqué clair s'inscrivent dans ce tapis afin de dessiner les places de stationnement et de préciser les traversées piétonnes prolongeant le dessin des ondulations du trapèze.

Limanat stabilisé : de petites surfaces en stabilisé offrent une ambiance différenciée en lien avec le mobilier urbain et les nouvelles plantations.

## LIEUX SINGULIERS

Réfection de pavage ou dallage : le pavage du Bois d'Amour est déposé, le coffre remis en forme et le pavé reposé. Le perré au fil de l'eau est repris, son inclinaison est diminuée, remontant légèrement le fil de l'eau, et le revêtement est refait en composant avec la reprise des pierres réutilisables et des dalles béton préfabriqué identiques à celles du trapèze.

Deck en bois : une terrasse en bois est prévue autour du café Babette, avec quelques marches pour rejoindre le niveau de l'eau. Il s'accompagne d'un petit ponton flottant amovible.

## PLANTATIONS

59 nouveaux arbres sont prévus sur la Place :

Le Bois d'Amour est complété par la plantation de plusieurs tilleuls.

De nouveaux platanes, de deux variétés résistantes au chancre coloré, viennent rejoindre ceux déjà présents le long des terrasses en frange Est de la Place.

Au Nord-Ouest de la Place des chênes de deux variétés qui s'adaptent bien au milieu urbain, et supportent la sécheresse accompagnent les façades urbaines.

Un bosquet de fruitiers ornementaux en sèpée accompagne le Château de l'Aile.

Les surfaces en stabilisé sont rythmées par des bandes de graminées et de plantes aromatiques.

## MOBILIER URBAIN

Des tables sont prévues dans le Bois d'Amour.

Des bancs-plateformes prennent place au pied des arbres en frange de la Place.

Des chaises longues urbaines agrémentent la rive du lac.

Les porte-drapeaux existants autour de la Grenette sont enlevés et remplacés près du café Babette.

Les parasols des diverses terrasses sont harmonisés : modèle rectangulaire, rouge.

Des arceaux pour le stationnement des vélos sont prévus.

Des réservations au sol le long de la limite Est du parking permettent de recevoir un dispositif amovible de panneaux d'exposition, utilisable lors du festival Images ou d'autres manifestations.

## JEU D'EAU

Un jeu d'eau par brumisateurs intégrés à raz le sol est prévu dans la partie Sud-Est de la Place.

## MOBILIER URBAIN

Voir tableau.

# MEP Place du Marché - Vevey

## VWA - D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE

Surface totale considérée pour le projet 25'840 m<sup>2</sup>

	Lieu d'intervention	Descriptif	Détails, précisions, indications, compléments	Quantités	Unités	Ne pas remplir		
						Prix unitaires*	Totaux	Commentaires / observations
Génie civil	Général	Dégravage enrobé existant	La surface en enrobé récente proche de l'entrée Salle del Castillo et Rue Louis-Meyer est maintenue	20800.00	m <sup>2</sup>			
	Général	Terrassement pour mise en forme	Déblais / remblais équilibrés au stade de l'avant-projet, volume estimé à déplacer	3000.00	m <sup>3</sup>			
	Général	Encaissement grave / surfaces circulables	ép 40 cm (l'état de l'infrastructure routière laisse espérer qu'une proportion de 50% ne nécessite pas de réfection)	1600.00	m <sup>3</sup>			
	Général	Encaissement grave / surfaces non-circulables	ép 25 cm (l'état de l'infrastructure routière laisse espérer qu'une proportion de 50% ne nécessite pas de réfection)	1500.00	m <sup>3</sup>			
	Bois d'amour	Dépose pavés existants		635.00	m <sup>2</sup>			
	Bois d'amour	Repose pavés existants sur dalle béton et jointoyage	Partie circulaire	350.00	m <sup>2</sup>			
	Bois d'amour	Repose pavés existants sur lit de sable	Partie non-circulaire	285.00	m <sup>2</sup>			
	Franges	Enrobé	Tapis bitumineux à granulométrie discontinue type MR	9987.00	m <sup>2</sup>			
	Franges	Limanat stabilisé en lien avec mobilier urbain et nouvelles plantations		3180.00	m <sup>2</sup>			
	Franges	Nivellement des terrasses de cafés, y c. marches		450.00	m <sup>2</sup>			
	Bord du lac, plage	Sable pour la plage		533.00	m <sup>2</sup>			
	Bord du lac, plage	Perré en gradines, pierres existantes réutilisées 80% et dalles béton préfabriqué 20%	Dépose, reprofilage et repose des pierres à compléter par des bandes béton	500.00	m <sup>2</sup>			
	Bord du lac	Deck en bois	Y compris quelques marches pour rejoindre le niveau du ponton, en appui sur l'empiérement existant de la micro terrasse	522.00	m <sup>2</sup>			
	Bord du lac	Ponton flottant amovible		25.00	m <sup>2</sup>			
	Trapèze	F+P petits pavés format irrégulier en alignement irrégulier sur lit de sable	Fournisseur: Guber 7171 3.2 Wildpflastersteine gross 2-6 / 8-11 / 8-11, prix catalogue 38.00/m2	5900.00	m <sup>2</sup>			
	Trapèze	F+P dalles béton préfabriqué sur grave de réglage en continu	Fournisseur: Godelmann, prix selon estimation sur base de prix catalogue 50.00/m2	4100.00	m <sup>2</sup>			
	Franges, trapèze	F+P bandes en béton préfabriqué, largeur 20 cm, dans surface pavée ou enrobée	Fournisseur: Godelmann, prix selon estimation sur base de prix catalogue 50.00/m2	200.00	m <sup>2</sup>			
	Franges, trapèze	Volige métallique de séparation pavé ou dalle / enrobé		400.00	m			
	Evacuation des eaux	Grilles d'évacuation		15.00	pce			
	Evacuation des eaux	Caniveaux d'évacuation		54.00	m			
Evacuation des eaux	Nouvelles canalisations EC pour raccordement au réseau existant.		440.00	m				
Evacuation des eaux	déshuileur/dessableur		2.00	pce				

# MEP Place du Marché - Vevey

## VWA - D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE

						Ne pas remplir		
Lieu d'intervention		Descriptif	Détails, précisions, indications, compléments	Quantités	Unités	Prix unitaires*	Totaux	Commentaires / observations
Mobiliier urbain	Bois d'amour	Tables publiques	Le mobilier de terrasse du café du Bois d'Amour est à la charge de l'exploitant	4.00	pces			
	Franges, Bois d'amour	Bancs publics	L 3.5 m double orienté	21.00	pces			
	Franges	Bancs au pied des arbres	Un partie double orientée avec dossier, une partie de type plateforme, dimensions extérieures : 4.2 m x 2.3 m	7.00	pces			
	Franges, souffle	Tables	Le mobilier en lien avec les terrasses de café est à la charge de l'exploitant		pces			
	Bord du lac, plage	Chaises longues - plateformes	L 4 m, l 1.2 m	6.00	pces			
	Bord du lac	Bancs sur lisière de plage	Bancs avec double orientation L 2 m, l 1.2 m	8.00	pces			
	Général	Arceaux vélos amovibles dans réservations au sol		80.00	pces			
	Limite Est du Parking	Potelets h : 1m / supports pour panneaux d'exposition	Les panneaux d'exposition ne sont pas considérés comme aménagement de base de la Place	20.00	pces			
	Babette's	Mâts à drapeaux		5.00	pces			
	Frange Est	Terrains de pétanque	Formalisation au plus simple dans la surface en stabilisé	2.00	pces			
	Bois d'Amour et frange Est	Jeux de société géants		2.00	pces			
	Général	Parasols	Afin de maîtriser le modèle et la couleur la Ville pourrait proposer une participation à l'investissements des particuliers	40.00	pces			

# MEP Place du Marché - Vevey

## VWA - D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE

Surface totale considérée pour le projet 25'840 m<sup>2</sup>

	Lieu d'intervention	Descriptif	Détails, précisions, indications, compléments	Quantités	Unités	Ne pas remplir		
						Prix unitaires*	Totaux	Commentaires / observations
Génie civil	Général	Dégradage enrobé existant	La surface en enrobé récente proche de l'entrée Salle del Castillo et Rue Louis-Meyer est maintenue	20800.00	m <sup>2</sup>			
	Général	Terrassement pour mise en forme	Déblais / remblais équilibrés au stade de l'avant-projet, volume estimé à déplacer	3000.00	m <sup>3</sup>			
	Général	Encaissement grave / surfaces circulables	ép 40 cm (l'état de l'infrastructure routière laisse espérer qu'une proportion de 50% ne nécessite pas de réfection)	1600.00	m <sup>3</sup>			
	Général	Encaissement grave / surfaces non-circulables	ép 25 cm (l'état de l'infrastructure routière laisse espérer qu'une proportion de 50% ne nécessite pas de réfection)	1500.00	m <sup>3</sup>			
	Bois d'amour	Dépose pavés existants		635.00	m <sup>2</sup>			
	Bois d'amour	Repose pavés existants sur dalle béton et jointoyage	Partie circulaire	350.00	m <sup>2</sup>			
	Bois d'amour	Repose pavés existants sur lit de sable	Partie non-circulaire	285.00	m <sup>2</sup>			
	Franges	Enrobé	Tapis bitumineux à granulométrie discontinue type MR	9987.00	m <sup>2</sup>			
	Franges	Limanat stabilisé en lien avec mobilier urbain et nouvelles plantations		3180.00	m <sup>2</sup>			
	Franges	Nivellement des terrasses de cafés, y c. marches		450.00	m <sup>2</sup>			
	Bord du lac, plage	Sable pour la plage		533.00	m <sup>2</sup>			
	Bord du lac, plage	Perré en gradines, pierres existantes réutilisées 80% et dalles béton préfabriqué 20%	Dépose, reprofilage et repose des pierres à compléter par des bandes béton	500.00	m <sup>2</sup>			
	Bord du lac	Deck en bois	Y compris quelques marches pour rejoindre le niveau du ponton, en appui sur l'empièchement existant de la micro terrasse	522.00	m <sup>2</sup>			
	Bord du lac	Ponton flottant amovible		25.00	m <sup>2</sup>			
	Trapèze	F+P petits pavés format irrégulier en alignement irrégulier sur lit de sable	Fournisseur: Guber 7171 3.2 Wildpflastersteine gross 2-6 / 8-11 / 8-11, prix catalogue 38.00/m2	5900.00	m <sup>2</sup>			
	Trapèze	F+P dalles béton préfabriqué sur grave de réglage en continu	Fournisseur: Godelmann, prix selon estimation sur base de prix catalogue 50.00/m2	4100.00	m <sup>2</sup>			
	Franges, trapèze	F+P bandes en béton préfabriqué, largeur 20 cm, dans surface pavée ou enrobée	Fournisseur: Godelmann, prix selon estimation sur base de prix catalogue 50.00/m2	200.00	m <sup>2</sup>			
	Franges, trapèze	Volige métallique de séparation pavé ou dalle / enrobé		400.00	m			
	Evacuation des eaux	Grilles d'évacuation		15.00	pce			
	Evacuation des eaux	Caniveaux d'évacuation		54.00	m			
Evacuation des eaux	Nouvelles canalisations EC pour raccordement au réseau existant.		440.00	m				
Evacuation des eaux	déshuileur/dessableur		2.00	pce				

# MEP Place du Marché - Vevey

## VWA - D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE

						Ne pas remplir		
Lieu d'intervention		Descriptif	Détails, précisions, indications, compléments	Quantités	Unités	Prix unitaires*	Totaux	Commentaires / observations
Mobiliier urbain	Bois d'amour	Tables publiques	Le mobilier de terrasse du café du Bois d'Amour est à la charge de l'exploitant	4.00	pces			
	Franges, Bois d'amour	Bancs publics	L 3.5 m double orienté	21.00	pces			
	Franges	Bancs au pied des arbres	Un partie double orientée avec dossier, une partie de type plateforme, dimensions extérieures : 4.2 m x 2.3 m	7.00	pces			
	Franges, souffle	Tables	Le mobilier en lien avec les terrasses de café est à la charge de l'exploitant		pces			
	Bord du lac, plage	Chaises longues - plateformes	L 4 m, l 1.2 m	6.00	pces			
	Bord du lac	Bancs sur lisière de plage	Bancs avec double orientation L 2 m, l 1.2 m	8.00	pces			
	Général	Arceaux vélos amovibles dans réservations au sol		80.00	pces			
	Limite Est du Parking	Potelets h : 1m / supports pour panneaux d'exposition	Les panneaux d'exposition ne sont pas considérés comme aménagement de base de la Place	20.00	pces			
	Babette's	Mâts à drapeaux		5.00	pces			
	Frange Est	Terrains de pétanque	Formalisation au plus simple dans la surface en stabilisé	2.00	pces			
	Bois d'Amour et frange Est	Jeux de société géants		2.00	pces			
	Général	Parasols	Afin de maîtriser le modèle et la couleur la Ville pourrait proposer une participation à l'investissements des particuliers	40.00	pces			

# MEP Place du Marché - Vevey

## VWA - D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE

Lieu d'intervention	Descriptif	Détails, précisions, indications, compléments	Quantités	Unités	Ne pas remplir				
					Prix unitaires*	Totaux	Commentaires / observations		
Eclairage	<b>MATERIEL</b>								
	<b>Bois d'amour "Le bois magique"</b>	Eclairage fonctionnel et d'ambiance : mâts multi-projecteurs	Mât h. +/-6m y compris bride d'installation pour chaque projecteur	7.00	pces				
			Projecteur à LED optique routière y compris accessoires pour le confort visuel et système de gestion	7.00	pces				
			Projecteur à LED y compris accessoires pour le confort visuel et système de gestion	10.00	pces				
			Fixation pour projecteur sur façade	1.00	pces				
		Mise en valeur : Fontaine - projecteur immergé	Projecteur à LED immergés y compris disque adaptateur et système de gestion	2.00	pces				
		Mise en valeur : Fronton du poids du foin - projecteurs	Projecteur à LED y compris accessoires et système de gestion Eclairage depuis les angles inférieurs du fronton principal.	2.00	pces				
	<b>Grenette "La lanterne"</b>	Mise en valeur : clocheton - projecteurs	Projecteur à LED y compris accessoires et système de gestion Eclairage depuis l'intérieur.	2.00	pces				
			Mise en valeur : horloge - projecteurs	Projecteur à LED y compris accessoires et système de gestion Eclairage doux et ciblé sur les horloges.	3.00	pces			
		Mise en valeur : fronton - projecteurs	Projecteur à LED y compris accessoires et système de gestion Eclairage depuis les angles extérieurs du fronton.	2.00	pces				
		Mise en valeur : zone couverte - projecteurs	Projecteur à LED y compris accessoires et système de gestion Eclairage indirect orienté vers le plafond, effet uniforme.	18.00	pces				
		<b>Frangé est</b>	Eclairage d'ambiance : Guirlande	Guirlande lumineuse à LED y compris fixations sur façades et sur mâts	260.00	ml			
			Eclairage d'ambiance : Parasols	Eclairage des parasols par dessous	18.00	pces			
	<b>Le long de la rive</b>	Eclairage fonctionnel : mâts avec projecteurs	Mât h. +/-3,5m y compris bride d'installation pour deux projecteurs	12.00	pces				
			Projecteur à LED y compris accessoires pour le confort visuel et système de gestion	12.00	pces				
			Projecteur à LED optique routière y compris accessoires pour le confort visuel et système de gestion	12.00	pces				
			Mise en valeur : Bistrot Babette's	Adaptation de l'éclairage existant pour le bandeau avec l'enseigne et nouvel éclairage intérieur	1.00	fft			
	<b>Frangé ouest</b>	Eclairage fonctionnel : mâts avec projecteurs	Appareil linéaire LED y compris accessoires et système de gestion	50.00	ml				
			Mât h. +/-6m y compris bride d'installation pour chaque projecteur	4.00	pces				
			Projecteur à LED y compris accessoires pour le confort visuel et système de gestion	8.00	pces				
Projecteur à LED optique routière y compris accessoires pour le confort visuel et système de gestion			4.00	pces					
	Mise en valeur : les façades	Appareil linéaire LED y compris accessoires et système de gestion Eclairage soulignant les débordements de toiture	84.00	ml					
	<b>Général "Le centre"</b>	Eclairage fonctionnel : mâts avec projecteurs	Mât "polyvalent" h. +/-13m y compris fixation pour chaque projecteur + possibilité d'accessoiriser ou d'ajouter des projecteurs	4.00	pces				
Projecteur à LED y compris accessoires pour le confort visuel et système de gestion			20.00	pces					
Projecteur à LED "scénographie texture" weekends et système de gestion			4.00	pces					
<b>INSTALLATIONS ELECTRIQUES</b>									
<b>Général</b>	Raccordements électriques	Tubes enterrés / fouilles propres	440.00	ml					
<b>Général</b>	Raccordements électriques	Tubes enterrés / fouilles en parallèle avec EC	320.00	ml					

# MEP Place du Marché - Vevey

## VWA - D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE

Général	Raccordements électriques	Tubes apparents (le long des façades par exemple)	96.00	ml			
Général	Tableau électrique	Alimentation électrique depuis le réseau existant	1.00	pces			
Général	Système de gestion	Gestion des différents "états" lumineux	1.00	pces			
<b>BILAN ENERGETIQUE</b>							
Général	Bilan énergétique de puissance totale installée	Scénario 1 / 100% / horaire de la tombée de la nuit à 22h00	10.94	kW			
		Scénario 2 / 70% (excepté Guirlande, parasols et Babettes) / horaire de 22h00 à minuit	8.78	kW			
		Scénario 3 / 50% pour les éclairages fonctionnels et le bois magique. Extinction du reste / horaire de minuit à 6h00	2.55	kW			
		Scénario 4 / 100% pour les éclairages fonctionnels et la zone couverte des Grenettes / horaire de 22h00 à minuit	5.29	kW			

# MEP Place du Marché - Vevey

## VWA - D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE

	Lieu d'intervention	Descriptif	Détails, précisions, indications, compléments	Quantités	Unités	Ne pas remplir		
						Prix unitaires*	Totaux	Commentaires / observations
Plantations		Arbre à abattre	dont 4 platanes récents qui peuvent éventuellement être transplanter	6.00	pièces			
		Protection des arbres conservés pendant chantier		19.00	pièces			
		Arbres à planter (dans revêtement perméable fosse ponctuelle)		1.00	pièces			
		Arbres à planter (dans revêtement perméable fosse continue)	dont 4 platanes existants qui pourraient être transplantés	45.00	pièces			
		Arbres à planter (avec grille entourage)	ils sont à planter dans des fosses existantes	2.00	pièces			
		Arbres à planter (avec grille entourage + fosse béton)		10.00	pièces			
		Surfaces plantées, graminées, vivaces, arbustes... (en pleine terre)		360.00	m <sup>2</sup>			
		Puits d'infiltration des eaux et d'aération		7.00	pièces			
		Protection permanentes des massifs plantés (vivaces et graminées)	par tige métallique tous les 2 m avec câble d'acier tressé. (la protection des arbres es comprise dans le coût de plantation)	400.00	ml			
		Entretien première année, arrosage, ...	système d'irrigation et aération naturelle à prendre en compte			bloc		
		Entretien deuxième année, arrosage, ...	système d'irrigation et aération naturelle à prendre en compte			bloc		

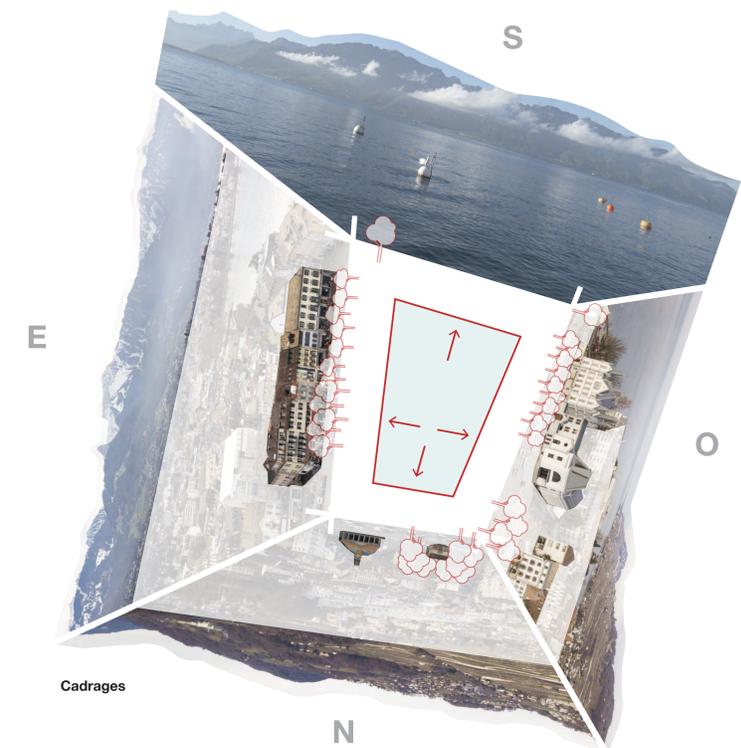
\*Tous les prix s'entendent yc fournitures, transports, mise en oeuvre, év. taxes de décharges, et tout le matériel nécessaire à la réalisation de l'élément décrit. Le total des quatre groupes de travaux indique le prix complet du projet, toutes taxes comprises.

# MEP Place du Marché - Vevey

## VWA - D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE

	Lieu d'intervention	Descriptif	Détails, précisions, indications, compléments	Quantités	Unités	Ne pas remplir		
						Prix unitaires*	Totaux	Commentaires / observations
Plantations		Arbre à abattre	dont 4 platanes récents qui peuvent éventuellement être transplanter	6.00	pièces			
		Protection des arbres conservés pendant chantier		19.00	pièces			
		Arbres à planter (dans revêtement perméable fosse ponctuelle)		1.00	pièces			
		Arbres à planter (dans revêtement perméable fosse continue)	dont 4 platanes existants qui pourraient être transplantés	45.00	pièces			
		Arbres à planter (avec grille entourage)	ils sont à planter dans des fosses existantes	2.00	pièces			
		Arbres à planter (avec grille entourage + fosse béton)		10.00	pièces			
		Surfaces plantées, graminées, vivaces, arbustes... (en pleine terre)		360.00	m <sup>2</sup>			
		Puits d'infiltration des eaux et d'aération		7.00	pièces			
		Protection permanentes des massifs plantés (vivaces et graminées)	par tige métallique tous les 2 m avec câble d'acier tressé. (la protection des arbres es comprise dans le coût de plantation)	400.00	ml			
		Entretien première année, arrosage, ...	système d'irrigation et aération naturelle à prendre en compte			bloc		
		Entretien deuxième année, arrosage, ...	système d'irrigation et aération naturelle à prendre en compte			bloc		

\*Tous les prix s'entendent yc fournitures, transports, mise en oeuvre, év. taxes de décharges, et tout le matériel nécessaire à la réalisation de l'élément décrit. Le total des quatre groupes de travaux indique le prix complet du projet, toutes taxes comprises.



Cadrages

**Mobilité**

Le Parking dispose de deux entrées et sorties par l'Avenue Paul Cérésolle et la Rue du Torrent. Une sortie complémentaire est possible par le Quai Perdonnet, uniquement accessible depuis la dernière allée à l'Est du Parking. Le système de circulation à sens unique, avec des allées de 4 m et des largeurs de place de 2.8 m, favorise le ralentissement des véhicules et la perméabilité piétonne.

Les places MR sont disposées afin de desservir les divers secteurs du centre ville. Deux cases pour véhicules électriques se situent proche de l'entrée Nord de la Place. Le système de comptage de l'occupation des places par caméras sur le toit de la Grenette peut être maintenu.

La signalisation indique la direction des flux ainsi que les interdictions ou obligations de circuler. Le parking complet est compatible avec le marché, évitant de signaler et de faire respecter les interdictions de stationner les jours de marché.

Le parking est modulable sans modification de la signalisation : on peut simplement fermer des secteurs afin de maintenir l'accessibilité d'une centaine, d'une cinquantaine ou d'une trentaine de places ouvertes.

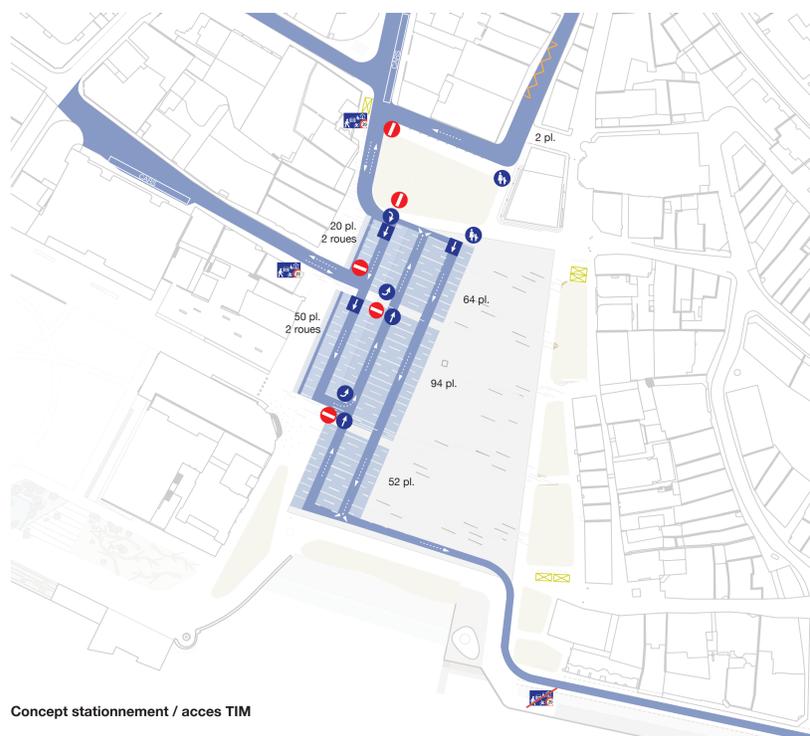
Les places de stationnement sont marquées par des bandes en béton de 20 cm de large, de couleur claire et contrastée par rapport aux autres matériaux présents.

Deux traversées, identifiables par la plus grande densité de bandes claires, sont réservées à la mobilité douce en lien avec les rues du Torrent et Louis-Meyer.

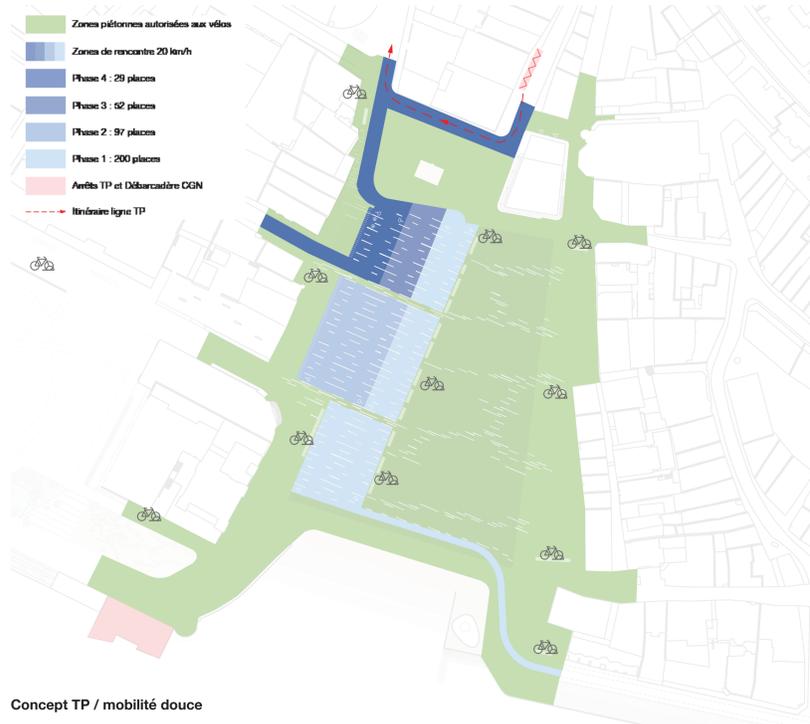
Les limites latérales du parking sont confirmées soit par les places deux roues (motorisés à l'Ouest, arceaux vélos en petits groupes à l'Est), soit par des poteaux métalliques servant de support à de grands panneaux d'affichage ou d'exposition.



Plan de démolition



Concept stationnement / acces TIM



Concept TP / mobilité douce

**La Place du Marché**

**Hier et aujourd'hui :**

Au pied des murs à l'Ouest, un lieu d'échanges, de contrôles, de taxation et de vente, s'est peu à peu mis en place, développé et modifié. C'est à la fois le résultat d'un processus pluriséculaire, un héritage du passé, ainsi que celui du lent passage de l'économie au culturel.

Cet espace à fonctions multiples a été progressivement intégré à la ville ; d'extra urbain il est devenu urbain ; de périphérique il a atteint une position centrale ainsi que le statut et la fonction de Place.

A ses débuts possédant un sol naturel, brut et rustique d'aire de travaux, il est de nos jours au bénéfice d'un revêtement urbain fonctionnel : du bitume pour accueillir du parcage, des marchés, quelques événements socio-culturels et/ou ludico-sportifs et, quatre fois par siècle, LA Fête des Vignerons.

Le développement progressif de la Fête des Vignerons, depuis son émergence sous forme de cortèges itinérants à travers la ville, a fini par s'approprier l'espace de la Place, architecturé sur trois côtés tel une scène de théâtre ouverte sur le lac, comme lieu de son déroulement et de ses successives mises en scène.

C'est dire l'importance de la relation entre l'espace et la fête, reconnue aujourd'hui mondialement comme patrimoine immatériel.

Long et haut en couleurs fut au cours des millénaires le passage de cône de déjection du torrent impétueux de la Veveysse à celui de « place de marchés » et de parking urbain ! C'est la place préférée et « vécue » de tou-te-s les Veveysans et Veveysannes.

**Demain :**

De par son double statut d'héritage patrimonial et de pratique sociale collective, la Place ne nécessitera à vrai dire que peu d'interventions contemporaines, liées à la fonction, la symbolique et l'esthétique.

Quelques gestes forts cadrent la spatialité future : une nouvelle matérialisation du sol, une ré-arborisation fine et appropriée, une nouvelle relation à l'eau et une mise en lumière sensible.

La qualification de certains lieux singuliers (Poids du Foin, Babette, plage) leur permet d'agir comme accélérateurs de la transformation spatiale de la Place en y invitant des usages spécifiques.

La fontaine, avec ses buses à même le sol et ses brumes ou jets intermittents, en plus d'apporter animation ponctuelle, fraîcheur et ludisme pourrait se dénommer « Fontaine du Renouveau », clin

d'œil renvoyant au dernier des 5 actes de la Fête des Vignerons, le Printemps revenu.

Enfin quelques marqueurs renforcent la valeur symbolique : en complément à l'actuelle plaque commémorative des successives Fêtes des Vignerons, réinstallée au centre de la Place, une « Meule d'or » est proposée, située proche de la rive et de l'embarcadère. Elle évoquerait le souvenir du florissant commerce du fromage de Gruyère et son âge d'or au XVIIIe s., qui dépendait de la Place et de son port contribuant à la prospérité de l'époque.

Ces allusions au fromage et au vin, intimement liés aux montagnes et au Lac, à la Place et à la Fête des Vignerons, ancreraient plus fort encore la cité veveysanne comme « Ville de l'Alimentaire », riche de produits emblématiques nationaux.

**Cadrages et patrimoine**

La Place du Marché représente une pause très claire dans la séquence des espaces publics lacustres veveysans, accompagnés d'arborisation linéaire parallèle à la promenade. L'échelle de l'espace ouvert, son incursion dans le tissu urbain, se révèle avec le dégagement de la rive.

La profondeur de la Place est mise en rapport avec la profondeur du lac. Cette respiration soudaine et le cadrage direct de la grève, du lac et des montagnes, mettent en valeur l'unicité de cette immense Place au bord de l'eau.

Trois des quatre faces du trapèze de la Place associent un premier plan urbanisé avec un arrière plan paysager, alors que la quatrième s'ouvre sur le plan horizontal du lac et l'arrière plan des Alpes et des Dents du Midi.

Les trois faces construites comprennent chacune des éléments de patrimoine architectural mis en valeur par un accompagnement d'arborisation : la transformation proposée du Poids du foin avec le renforcement du Bois d'Amour, la transformation récente du Château de l'Aile avec le bosquet de fruitiers ornementaux, les façades habitées Est avec le mail de platanes et Ouest avec celui des chênes.

Les deux monuments sans arborisation en pied de façade sont la Grenette et la salle del Castillo, qui ne sont pas habités et qui jouent un rôle frontal plus important dans la définition de l'espace public.

La quatrième face du trapèze reste ouverte sur le Lac. En effet, sa relation avec le grand paysage est d'un autre ordre, celui du large et du sublime. Le premier plan horizontal, l'étendue d'eau, demande à être embrassée en entier.



Séquence lacustre



Plan de situation - 1:1000

**Révéler le centre**

Dans la simplicité et l'ouverture la Place évolue pour accueillir plus de vie.

Entre le Bois d'Amour et l'étendue du Lac nourrie par l'eau fraîche des montagnes, le grand tapis incliné de la Place reçoit la vie quotidienne des Veveysans et des visiteurs.

La Place respire largement et s'ouvre vers le grand paysage, elle nous met en relation avec le sublime : le Lac et les Alpes. Elle nous invite à la traverser mais aussi à s'arrêter, à prendre le large et à prendre ses aises : la vie en société.

La grande ouverture est animée par les mouvements traversants et les percées visuelles. Espace de respiration dynamique par excellence, la Place invite le regard et le corps à la sillonner.

**Habiter les franges**

Les 4 façades de la Place sont différentes. Le projet met en valeur le patrimoine architectural et renforce l'arborisation le long des franges de la Place afin d'accueillir le passant.

Les terrasses sont nivelées pour y installer les tables à même le sol, des massifs plantés différencient les espaces. Les parasols sont harmonisés : rectangulaires et pourquoi pas rouges ?

Un mobilier d'agrément accueille tout un chacun. Avec la présence du végétal, de l'ombrage et du mobilier urbain, avec le sol meuble, la grande échelle de la Place est ramenée à celle de l'être humain, qui s'y sent invité, attendu.

**Dynamiser l'espace**

Les vues depuis les entrées principales de la Place sont valorisées, notamment la perspective depuis la Gare jusqu'au Lac sur l'Ave Paul Cérésolle, ainsi que celles depuis les Rues de Lausanne et du Théâtre qui sont désencombrées de voitures.

Les possibilités de trajectoires et d'appropriations sont innombrables. Les chemins s'entrecroisent, les regards se croisent, les liens se nouent, les débouchés de ruelles appellent. Dans cet espace redynamisé tout est possible.

**Toucher le Lac**

L'eau fascine, elle stimule tous les sens : présence sonore et olfactive, résonances désaltérante et piscicole, attirance enfin du toucher et du regard, le lac exerce un appel hors pair.

Le projet invite à s'en approcher à le caresser. Les diverses textures de l'eau sont évoquées subtilement dans le revêtement de sol induisant un effet de moiré en perspective.

La rive est dégagée et l'inclinaison du perré adoucie, le rendant praticable même avec des enfants en bas âge. Le perré est reconstruit en gradins inclinés composé de pierres existantes et de bandes en béton lisse.

La plage s'adosse au perré et reste en place toute l'année. Une lisière végétalisée et ponctuée de bancs à double orientation crée une subtile séparation entre promenade et lieu de repos et détente.

Des passerelles en bois franchissent et des chaises longues urbaines invitent à s'allonger près de l'eau.





**Matérialité**

Le renouveau du revêtement de sol émane du constat d'un double mouvement urbanistique : celui de la place vers la ville et de la ville vers la place. L'ancien espace fonctionnel, économique et périphérique devient un espace culturel, économique et central. Une symbolique de « métissage » entre passé et futur, s'installe, de dialogue entre différences : lisse et chiffonné, clair et sombre.

Le petit pavé irrégulier renvoie à la notion d'urbanité ancienne, du pavement progressif des villes au cours des XIXe et XXe s. En outre il fonctionne également - au plan symbolique - comme rappel subliminal aux temps géologiques du cône de déjection deltaïque de la rive gauche de la Veveyse (un delta de « rabiyé » : cailloutis, graviers et sable), d'autant plus que le type de pavé proposé est le déchet issu du processus de passage du caillou brut à la pierre architecturée, d'où son aspect particulièrement avantageux.

Il est associé à un pavement contemporain, lisse et rectiligne, de dalles en béton préfabriquées, issues d'un processus industriel. Les vagues figurées par les alignements de bandes de dalles à l'intérieur de l'espace pavé sont, elles, un second clin d'oeil, contemporain lui, aux mouvements du lac proche. Le mariage des matériaux fait allusion aux textures diverses de l'eau caressée par le vent : plate, frissonnante, froissée...

Le trapèze est le tapis du salon de la ville. Des matériaux de qualité et abordables sont choisis, garantissant un investissement sur la durée. Tout comme la ville le pratique actuellement avec son stock de bordures en granite, le trapèze constitue en quelques sortes un réservoir de deux matériaux durables : le petit pavé irrégulier en grès suisse et les dalles béton préfabriquées en deux tonalités, l'une proche de la couleur de la pierre, crée un contraste de texture avec le pavé ; l'autre de couleur claire et servant au marquage et au dessin.

Les bandes claires dessinent les places de stationnement ; disposées de manière plus rapprochée, elles indiquent les traversées mobilité douce. Les bandes béton ont une profondeur de 16 cm et sont posées soit sur grave de réglage, soit sur lit de béton, lorsqu'elles assurent la fonction de calage du pavé, moins profond et posé quant à lui sur un lit de gravillon.

Les joints sont remplis au sable, éventuellement additionné de « filler stabilisé » afin d'améliorer la tenue du remplissage. Néanmoins un apport de sable annuel est nécessaire, surtout les premières années ou en cas d'utilisation fréquente de la balayeuse. Cet entretien légèrement plus fastidieux se justifie par la qualité et la durabilité de la matière, ainsi que sa flexibilité, permettant de soulever

des parties de dallage ou de pavage et de les reposer sans laisser de cicatrices.

Ceci garantit en outre la possibilité d'accueillir facilement le cirque et les autres événements qui se déroulent sur la place et d'évoluer dans le temps, par exemple si le nombre de places de stationnement venait à diminuer, les bandes claires peuvent être soulevées et remplacées facilement par des pavés ou des bandes sombres, effaçant ainsi toute trace de stationnement.

Les franges sont revêtues d'enrobé, en continuité avec la majorité des espaces publics attenants. Des bandes de dalles béton clair s'y inscrivent par endroits, soit pour marquer les places de stationnement soit pour indiquer les traversées mobilité douce les plus importantes.

**Arborisation et strate basse**

Aujourd'hui on compte 15 platanes sur la Place et 10 tilleuls dans le Bois d'Amour. Nous proposons d'abattre 6 platanes et de planter 69 arbres de 4 essences différentes, chacune déclinée en 3 variétés distinctes.

L'ancien mail de 21 marronniers proches de la rive appartient à la mémoire du lieu en tant qu'émanation physique du commerce historique des laitages. Il s'agissait, lors de leur plantation suite aux travaux d'aplanissement de 1736, de « donner de l'ombre l'été aux étals de beurre et de fromages » (Corthéys). Ré-planter ces arbres serait un retour en arrière justifiable.

Par contre, ce qui a changé entre 1736 et nos jours, c'est le rapport au grand paysage, soit le dégageant visuel sur le Lac. De nos jours, le paysage est une claire plus-value patrimoniale de tout aménagement public. En 2018, l'immense majorité de la population y est sensible. Un paysage qui de plus a été « inventé » à peine quelques battements d'ailes plus à l'Est, à Clarens par un certain J.-J. Rousseau...

Il convient ainsi de conserver libre le dégageant sur le Lac en réinstallant cette arborisation ailleurs, parallèlement aux fronts des façades et pas nécessairement de la même espèce, étant donné que les marronniers sont aujourd'hui vulnérables aux maladies.

Deux nouveaux mails sont créés : à l'Est des platanes et à l'Ouest des chânes. Les chânes sont légèrement taillés afin d'accompagner leur croissance tout en acceptant une certaine hauteur étant donné la présence du parking. La taille en plateau est conseillée pour les platanes qui complètent un dispositif existant. Le bosquet de fruitiers est maintenu au pour respecter les vues depuis les étages et garder une proportion en relation avec le bâti.

**Concept lumière**

Des sensations physiques pour chaque usage

**1. Un langage propre à la Place et un lien avec l'environnement proche**

Les appareils d'éclairages sont homogènes; les mâts et les projecteurs sont tous de la même famille (et différents des rues adjacentes). Une seule couleur de finition est préconisée (idem que le mobilier urbain). La température de couleur et la distribution de la lumière sont cohérentes, et baignent tout l'espace dans un blanc chaud et confortable (3000K).

La connexion avec les rues avoisinantes se fait par une similitude de hauteurs de feu. Trois hauteurs de feu se dessinent sur la place : une hauteur basse le long de la promenade sur la rive (= raccord avec l'existant), une hauteur moyenne pour les mâts multi-projecteurs le long de la frange Ouest et du Bois d'Amour et une hauteur plus importante, à l'échelle de la Place, pour le centre.

**2. Un jeu d'intensités et de textures et des tons de blanc(s)**

Une différenciation de l'ambiance nocturne marque les week-ends. Chaque jour, un éclairage tout de blanc(s) habille la place et

accompagne les différents usages. Le week-end, le sol s'anime de jeux de textures, toujours dans les blancs. L'espace se transforme... doucement. La transformation vient aussi de la modulation des intensités en fonction des temps de la nuit ; plus fort ou plus doux en fonction des usages.

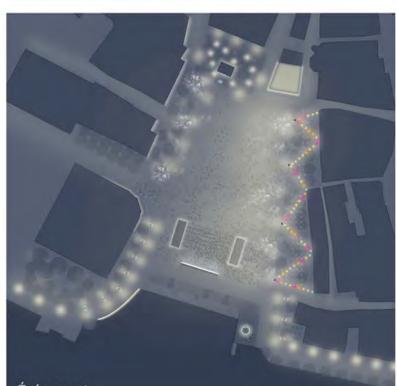
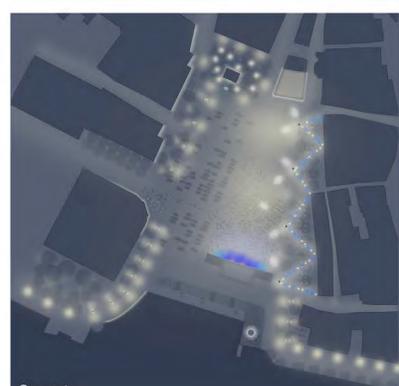
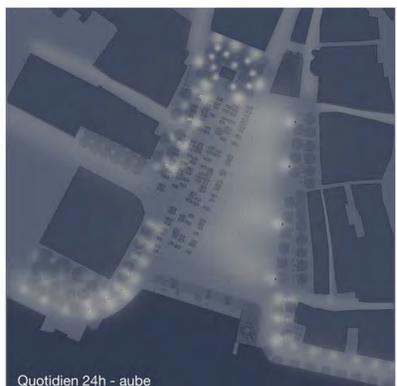
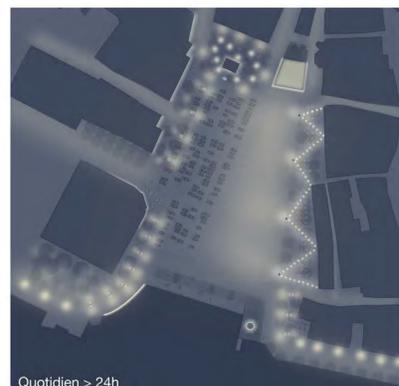
Lors d'événements, des dispositifs provisoires (projecteurs) peuvent encore être rajoutés sur les mâts. La guirlande lumineuse le long des terrasses peut changer de visage en modifiant simplement les ampoules blanches par des ampoules de couleurs.

**3. Un éclairage « rentable » et respectueux de l'environnement**

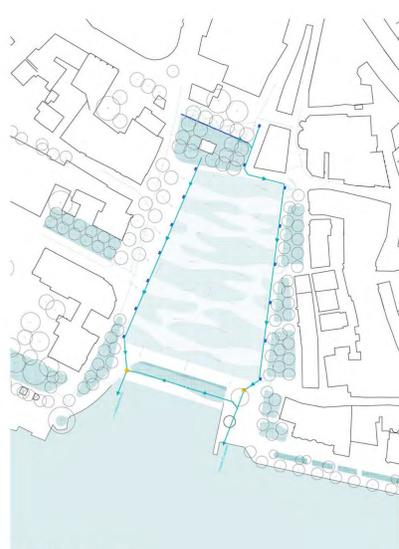
Les implantations et les types d'appareils sont pensés pour créer un projet global, adapté et efficace. Pas d'appareils superflus. Tous équipés de sources LED et d'accessoires afin d'obtenir un confort visuel optimal, ils n'émettent aucune lumière inutile. Les ambiances nocturnes renforcent le paysage urbain mais respectent le besoin de zones d'obscurité propre au lieu.

Le système de gestion permet d'adopter une temporalité pour s'adapter aux besoins réels et ne fonctionner que durant les périodes nécessaires (DALI ou DMX cf. tableau des temporalités).

	> 22h00	22h-24h	24h - aube	> 24h	24h >	
<b>Le Bois d'Amour</b>	Eclairage bois magique Mât multi-projecteurs (voies) h=11-12m Fontaine Bâtiment du poids du foie					Ajout de projecteur
<b>La Grenette</b>	Extérieur : fontons, horloges et clocheton Intérieur : zone couverte					Changer des ampoules
<b>Le mail Est</b>	Guirlande Parasols					
<b>La rive</b>	Eclairage sur mât h=1-3,5m Babetta's Soulèvement de la rive					Ajout de projecteur
<b>Le mail Ouest</b>	Mât multi-projecteurs h=11-12m Façade					Projecteurs suppl. / appareils spotlightés
<b>Le trapèze</b>	Mât multi-projecteurs h=11-13m					



**Temporalités lumineuses**



- canalisation existantes maintenues
- caniveau à fente
- canalisation souterraine
- nouvelle grille, 30/3
- chambre: désableur et désaheuleur
- secteur en dalles béton, perméabilité 5 à 15 %
- secteur en pavés de grés irréguliers, perméabilité 10 % à 30 %
- secteur perméable en lissant de bex, perméabilité 20 à 50 %
- secteur végétalisé perméabilité 90 % à 95 %
- infiltration et oxygénation des arbres au travers des grilles de récolte des eaux, cf. coupe tech
- sens d'écoulement des eaux

**Gestion des eaux**

Avec le réaménagement complet de la surface, la récolte des eaux claires est réadaptée. Le projet prévoit la suppression des collecteurs existants à l'Est et au Sud de la Place.

Le réseau de collecteurs situé à l'Ouest est maintenu afin que les écoulements des façades et des aménagements existants (Rues Louis-Meyer et du Torrent notamment) soient garantis.

Les grilles sont réparties de manière équilibrée sur les bords du trapèze et récoltent ainsi l'eau de ruissellement des franges ainsi que de la Place (surface pondérée puisqu'une partie de l'eau est directement infiltrée).

Sur la frange Est ainsi que dans la partie Sud du projet, un système de récupération de l'eau de surface pour irriguer les fosses d'arbre est prévu. Le surplus d'eau est récupéré dans le nouveau collecteur mis en place.

Ainsi, le développement des nombreux arbres ornant la Place sera plus naturel et l'arrosage réduit au strict nécessaire en période sèche prolongée. Deux séparateurs d'hydrocarbures sont proposés au Sud de la Place afin d'éviter tout problème de pollution avant le rejet dans le lac.



Plan de projet - 1:500



Le Bois d'Amour est renforcé par la plantation de 9 nouveaux tilleuls, et en contrepoint la terrasse de Babette reçoit un tilleul unique, tous en port libre.

Les arbres sont plantés dans des fosses continues avec un système intégré d'aération et d'irrigation naturelle, qui, grâce à des puits d'infiltration, récolte les eaux pluviales dans un mélange terre pierre de fonds, composé de gros agrégats concassés et de terre, accueillant les mottes. Ce fonds est recouvert d'une couche de gravier servant à l'oxygénation des racines sous le revêtement.

Les fosses d'acheminement des eaux s'accompagnent d'un drain de fonds qui assure une irrigation homogène, et en cas de surcharge, les puits disposent d'un trop plein raccordé directement aux eaux claires. Ceci permet un développement racinaire optimal, retient une partie des eaux et limite les besoins d'arrosage.

La strate végétale basse se compose d'un mélange de graminées et vivaces fleuries. Ces massifs au port léger et vaporeux créent un filtre entre sous-espaces. Leur voile de végétation persistante s'anime au souffle du vent rythmé par les ondulations des herbacées et le tentillement d'un floraison en boutons et épis colorés.

**Bois d'Amour, Poids du Foin et Grenette**

Le Poids du foin est rénové pour accueillir un café, des locaux associatifs ou culturels. La disposition de la cuisine permet une vente à l'emporter côté Ouest ainsi que le service côté bar, tourné vers la salle.

Deux accès sont offerts pour la salle de réunions à l'étage : depuis le café ou depuis l'extérieur, ce qui permet une gestion indépendante. Les WC existants en sous-sol sont reliés de l'intérieur, permettant de recouvrir les accès extérieurs existants.

La relation avec la Grenette devient fluide et les ambiances contrastées entre colonnade minérale et végétale sont mises en valeur.

La circulation est redirigée tout au Nord du Bois d'Amour, libérant l'espace en relation avec la Grenette de tout véhicule. La surface pavée, classée monument historique tout comme le Poids du Foin, est redimensionnée : les pavés existants sont déposés, le fonds nivelé, permettant la repose des pavés sur dalle béton afin de supporter le passage des bus.

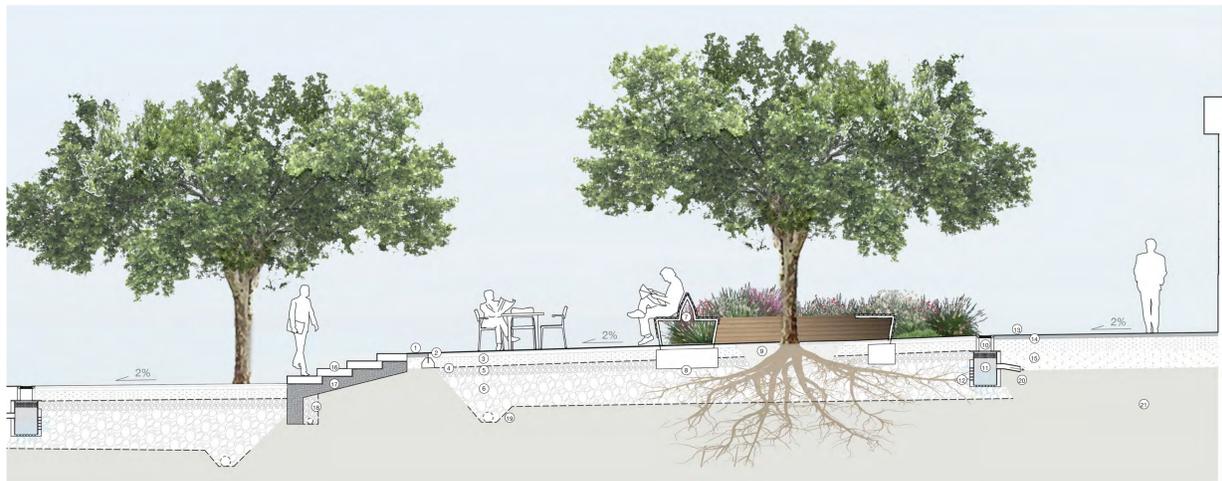
Les bornes actuelles sont maintenues, séparant clairement l'espace carrossable de l'espace piéton. La fontaine existante est conservée et les tilleuls sont complétés au Sud et à l'Est.



Poids du foin

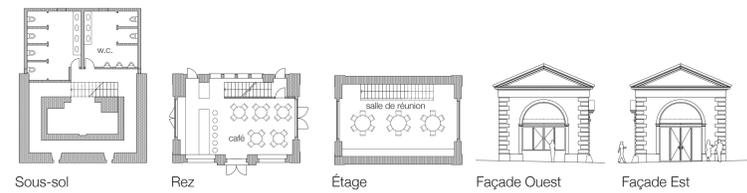


Grenette



Coupe technique du Mail Est - 1:50

1. Litamat de bex, matière argilo-calcaire Ø4, ép. 4 cm
2. Couche de réglage Ø16, ép. 6 cm
3. Grave Ø32, ép. 20 cm
4. Géotextile de séparation type Bidim, 200 gr/m2
5. Couche oxygénante : gravier concassé compacté, 30/60 mm, ép. 20 cm
6. Couche structurante (zone de dypt racinaire) : blocs de pierre naturelle concassée, 90/150 mm, remplissage des zones en terre végétale, ép. totale 60 cm
7. Banc bois / métal
8. Béton de propreté, ép. 20 cm
9. Mélange terre-pierre, proportions 30-70%
10. Cuvette EP avec grille en fonte, hauteur variable
11. Caisson d'oxygénation perforé, en acier inox,
12. Puits d'infiltration en béton préfabriqué
13. Enrobé AC MR, ép. 4 cm
14. Couche de support, ACT ép. 8 cm
15. Grève de fondation Ø145, ép. 35 cm
16. Embranchement en pierre naturelle, section 70x15 cm
17. Semelle de fondation en béton poreux, ép. 20 cm
18. Chemise drainante
19. Drain raccordé aux EP, diam. 200 mm
20. Trop-plein vers collecteur EP
21. Terrain naturel compacté



Poids du Foin - 1/250



Élévation Bois d'Amour - 1/100

**Frange Est**

Commerces, restaurants et cafés longent la frange Est de la Place, ponctués par la Rue du Conseil et le musée de la photographie. Sur la partie haute, quelques gradins offrent des assises complémentaires à celles de la Grenette, si bien appréciées, et nivellent les terrasses permettant de disposer le mobilier à même le sol.

Au pied des façades une large bande permet le passage des piétons et des véhicules de secours. Sous le mail de platanes, les terrasses de bistros alternent devant les devantures avec d'autres espaces voués à la contemplation, la détente et la déambulation.

Ces petits salons urbains offrent un agrément et un confort accessible à tous et peuvent s'improviser en jeu de société géant ou s'accompagner d'éléments ludiques inhabituels. L'ombrage des platanes et le rythme des massifs plantés en strate basse favorisent le contact avec la nature, le confort climatique et l'échelle humaine.

A l'accroche de la Rue du Lac et le quai Perdonnet quelques terrains de pétanque s'installent confortablement sous le mail.

**Frange Ouest**

La perspective sur le lac et les montagnes sur l'Avenue Paul Cérésole depuis la Place de la gare est sauvegardée. Les deux terrasses de cafés sont accolées directement aux pieds de façades dégageant un espace généreux pour les piétons. La déambulation se sépare du front bâti et s'oriente vers l'appel fort de la Salle del Castillo et la rive.

Un nouveau mail de chênes vient caractériser cet espace et définir de manière claire le front de la Place. La liaison avec le Jardin du Rivage s'articule naturellement par la Rue Louis-Meyer avec la perspective sur la pelouse verdoyante et l'arborisation élanée. En direction de la rive, un bosquet fleuri crée un filtre végétal intimiste dans l'esprit romantique du Château de l'Aile.

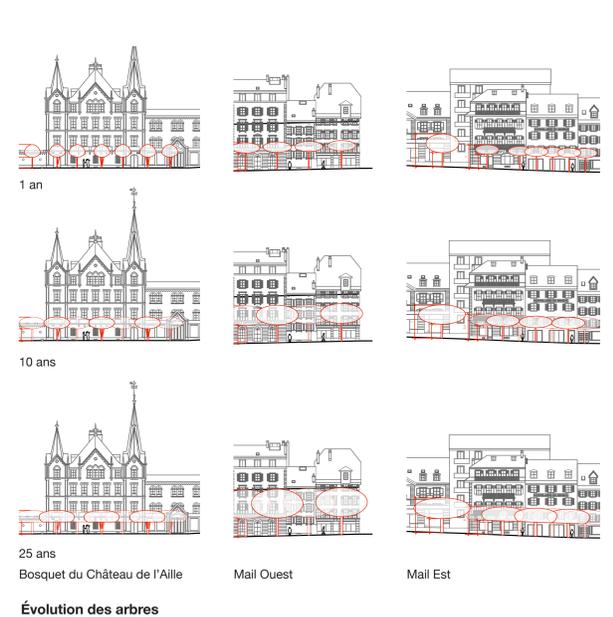
Si l'offre saisonnière de location de pédalos était maintenue, ils pourraient être mis à l'eau au quotidien le long du petit embarcadère métallique actuel, et occuper quelques places de stationnement la nuit et par mauvais temps.



Plan Bois d'Amour - 1/250



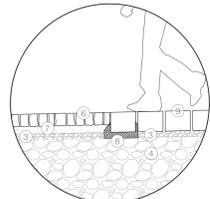
Plan Mail Est - 1/250



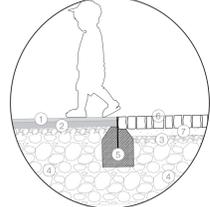
Évolution des arbres



**Rive**  
 La relation entre le Jardin du Rivage et la Place est renforcée par la suppression des obstacles construits et la rénovation du bois sablonneux et ludique. Le pavillon de la CGN reprend ses quartiers historiques au fil de l'eau avec une structure métallique légère.  
 Une plage permanente s'installe en amont du perré reconfiguré en pente douce. Des bancs bi-orientés (Place-Lac) accompagnés d'une lisière plantée établissent une transition entre la promenade passante et l'espace de détente et de contemplation de la rive.  
 Des passerelles en bois franchissent la plage en sable, et des chaises longues urbaines s'y installent. A la belle saison des parasols peuvent apporter un ombrage bienvenu alors que le reste de l'année le dégagement est privilégié.  
 L'interface entre la terre et l'eau est adoucie, les gradines inclinées descendent graduellement et les sables et alluvions se déposent à leur pieds, surtout à l'Est où l'effet des vents dominants se fait sentir et les courants entraînent les sédiments. Ce côté de la rive vient s'adosser à une terrasse en surplomb prolongée d'un ponton flottant.  
 Babette s'agrandit et se complète d'un couvert ovoïde en structure métallique avec une sous-face réfléchissante très légèrement inclinée. Une terrasse généreuse reçoit la clientèle au Nord, alors que le deck au Sud, accessible à tous, rejoint le niveau du ponton flottant.  
 Autant le pavillon CGN que le nouveau couvert de Babette et les dispositifs de panneaux d'exposition en structure légère constituent un hommage à la riche tradition veveysanne de constructions métalliques.



Coupe pavé / dalle - 1/20



Coupe enrobé / pavé - 1/20

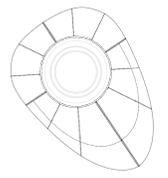
1. revêtement définitif : AC MF, ép. 3 à 4 cm
2. couche de base : ACT, ép. variable
3. grave de réglage 0/22, ép. 5 cm
4. grave de fondation 0/45, ép. 50cm
5. volige en acier 4mm et blocage béton
6. pavé GUBER irrégulier en grès
7. gravier de pose, ép. 6 cm
8. blocage béton
9. dallage "Godelmann"



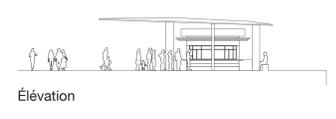
Coupe Plage - 1/100



Coupe Babette's - 1/100



Plan toiture



Élévation

Babette's - 1/250



Concept de plantations

<p><b>FORME D'ARBRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● arbre planté</li> <li>● arbre existant</li> <li>● arbre à petit développement, port libre</li> <li>● arbre à grand développement, port libre</li> <li>● arbre à grand développement, port en plateau</li> </ul> <p><b>STRATE ARBOREE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Bois d'Amour (mixte en mélange)</li> <li>● Mail Est (plusieurs en mélange)</li> <li>● Mail Ouest (plusieurs en mélange)</li> <li>● Bosquet du Château de l'Alle (plusieurs ornementsales en mélange, port contenu, H resp. = 5 à 6m)</li> <li>● Tilleul de Babette's</li> <li>● Maronnier existant</li> <li>● Arborisation du Quai Perdonnet (plusieurs à grand développement en mélange)</li> </ul> <p><b>STRATE BASSE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ massif à salicées: arbutus, vivaces fleuries et graminées ornementales en mélange</li> <li>■ pelouse</li> </ul>	<p><b>Strate basse des salons urbains</b>  <i>Pinus murex</i> / soleil mi-ombre / sec frais              H50cm</p> <p><i>Luzula nivea</i>              H40cm / ombre-mi ombre / persistante</p> <p><i>Festuca mairei</i>              H1m / soleil / sec frais / persistant</p> <p><i>Astrantia 'Buckland'</i>              H90cm / soleil mi-ombre / frais</p> <p><i>Astilbe Arendii 'diamant'</i>              H80cm / mi ombre / frais</p> <p><i>Echinops bannaticus 'Star Frost'</i>              H11m / soleil / sec</p> <p><i>Thalictrum delavayi 'Hewitts double'</i>              H 150 cm / mi-ombre ombre / sec frais</p> <p><i>Astrantia major 'Claret'</i>              H60cm / mi-ombre / frais</p> <p><i>Knautia macedonica</i>              H70cm / soleil / sec frais</p> <p><i>Sanguisorba officinalis 'Arnhem'</i>              H70cm / soleil / frais humide</p>	<p><b>Strate basse de la plage</b>  <i>Salix purpurea 'Nana'</i>              H120cm / soleil / humide</p> <p><i>Salix repens</i>              H100cm / soleil / humide</p> <p><i>Nassella tenuissima</i>              H40 cm / soleil / sec</p> <p><i>Andropogon gerardii</i>              H160 / soleil mi-ombre / sable</p> <p><i>Brizia media</i>              H40cm / soleil mi-ombre / frais sec</p> <p><i>Linum perenne</i>              H25cm / soleil / sable sec / persistant</p> <p><i>Narcissus tazetta</i>              H40cm / soleil / sable</p> <p><i>Ammeria pseudocarmaria 'Ballerina_Lilac'</i>              H40cm / soleil / sec sable / persistant / coussins</p>	<p><b>Bois d'Amour</b>  <i>Tilia cordata</i></p> <p><i>Tilia tomentosa</i></p> <p><b>Mail Est</b>  <i>Platanus orientalis</i></p> <p><i>Platanus acerifolia 'Vallis Clausa'</i></p> <p><b>Tilleul de Babette's</b>  <i>Tilia tomentosa</i></p> <p><b>Bosquet fleuri</b>  <i>Malus 'Everest'</i></p> <p><i>Prunus avium 'Plena'</i></p> <p><i>Prunus x yedoensis</i></p> <p><b>Mail Ouest</b>  <i>Quercus robur</i></p> <p><i>Quercus cerris</i></p> <p><i>Quercus imbricaria</i></p>
---	---	--	--

Palette végétale



Plan plage Est - 1:250